

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS**

**SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2017 À 18 HEURES 30**

N° DEL2017\_171 : AIDE À L'INVESTISSEMENT FIN'TECH

**L'an deux mille dix sept, le vingt huit septembre**

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le jeudi 28 septembre 2017 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Thierry DUFOUR, 1<sup>er</sup> vice-président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Patrice BEDIER

**Membres présents votants** : Mesdames, messieurs,

Philippe BONNECARRERE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Odile LACAZE, Patrice BEDIER, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Michel FRANQUES, Gisèle DEDIEU, Bruno LAILHEUGHE, Jean-Michel BOUAT, Steve JACKSON, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Elodie NADJAR, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Michel TREBOSC, Jean-Paul RAYNAUD, Robert AZAIS, Blandine THUEL, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Stéphane BARDY, Jean-François ROCHEDREUX, Bruno CRUSEL, Marie-Louise AT, Pascal PRAGNERE, Laurence PUJOL, Joëlle VILLENEUVE, Louis BARRET

**Membres présents non votants** : Mesdames, messieurs,

Philippe GRANIER, Philippe MARAVAL, Marie-Claire MALROUX, Agnès BRU, Christian LAFON, Yves CHAPRON

**Membres excusés** : Mesdames, messieurs,

Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Dominique MAS (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Naïma MARENGO (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Sylvie BASCOUL-VIALARD (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Geneviève PEREZ (pouvoir à Steve JACKSON), Patrick BETEILLE (pouvoir à Enrico SPATARO)

**Votants : 50**

## **SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 28 SEPTEMBRE 2017**

### **N° DEL2017\_171 : AIDE À L'INVESTISSEMENT FIN'TECH**

Pilote : Développement économique, enseignement supérieur, recherche

**Monsieur Robert GAUTHIER, rapporteur,**

La communauté d'agglomération de l'Albigeois, par suite des compétences conférées par la loi NOTRe, a voté lors du conseil communautaire du 27 mars 2017, la mise en place d'un règlement transitoire des aides aux entreprises. Parmi elles, l'aide à l'immobilier d'entreprises a vocation à soutenir le développement de l'outil industriel au sein d'entreprises fleurons de l'économie locale et susceptibles de créer un volume d'emplois significatif sur le territoire.

Une première sollicitation d'aide émanant de la société FIN'TECH INDUSTRIE a fait l'objet d'une décision favorable du conseil communautaire du 27 mars 2017 pour un niveau d'aide global de 69K€. L'entreprise prévoyait des investissements à hauteur de 2,7 M€ pour soutenir sa croissance et conforter son positionnement stratégique.

La communauté d'agglomération de l'Albigeois, dans l'optique de maximiser le soutien financier pouvant être apporté aux projets de développement locaux, a intégré à son règlement transitoire, le principe du couplage de son accompagnement financier avec celui de la Région.

Ainsi, par courrier du 11 juillet, la collectivité a sollicité la Région pour intervenir sur le volet immobilier du dossier FIN'TECH INDUSTRIE à montant au moins égal à celui qu'elle a voté. A ce stade de l'examen du dossier par les services de la Région, celle-ci serait susceptible d'intervenir à hauteur de 150K€.

Aujourd'hui, des perspectives de développement plus optimistes qu'annoncé en début d'année conduisent l'entreprise à envisager un plus fort recrutement, portant le nombre d'emplois à créer à 20 à 3 ans et décide en parallèle de revoir à la baisse le volume de ces investissements.

Avec l'accord des services de la Région, chef de file en matière d'attribution des aides économiques, il est proposé de réviser le montant accordé à l'entreprise pour favoriser la création d'emplois sur le territoire, toujours dans le respect des seuils de subventionnement applicable. Sur la base d'une valorisation de 10 emplois supplémentaires à hauteur de 1500€ par emploi pérenne créé et en tenant compte du report annoncé de certains investissements, la communauté d'agglomération de l'Albigeois porterait ainsi son soutien financier aux investissements de FIN'TECH INDUSTRIE à 82,4K€ au lieu des 69 K€ prévus initialement sur le seul volet immobilier, soit 3,54% du montant total HT des investissements éligibles. Le niveau global d'aides publiques sur le projet serait porté à 10%.

Il est précisé que le cumul des aides publiques qui seraient octroyées resterait conforme au seuil maximal d'aides publiques mobilisables sur ce dossier, à savoir 10% à appliquer sur une base éligible de 2 325 680€.

Cette intervention restant conditionnée à la signature de conventions, il est proposé au conseil communautaire d'approuver le projet de convention bipartite de financement avec la région ci-annexé ainsi que le projet de convention de financement avec FIN'TECH INDUSTRIE.

**Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,**

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le règlement transitoire des aides aux entreprises délibéré le 27 mars 2017,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 14 septembre 2017,

CONSIDÉRANT l'intérêt de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, au regard de sa compétence en développement économique, d'appuyer le développement des entreprises locales au profit de la création d'emplois,

**ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,**

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,**

**APPROUVE** l'attribution d'une aide à l'immobilier d'un montant total de 82 400 euros à l'entreprise FIN'TECH INDUSTRIE.

**APPROUVE** les projets de convention ci-annexées.

**AUTORISE** la présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois, ou monsieur le vice-président délégué au développement économique, à accomplir toutes les formalités nécessaires à cette opération et à signer tous les actes afférents.

Pour extrait conforme,  
Fait le 28 septembre 2017,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL